

## Concours d'entrée 2022-2023

### Informations générales sur le concours

Le concours d'entrée en première année est un concours commun aux deux sites de l'école. Le/la candidat·e s'inscrit et passe le concours sur le site de l'école où il/elle souhaite être admis·e en première année : soit à Grenoble (option art), soit à Valence (options art et design graphique). Il est impossible de candidater sur les deux sites à la fois.

L'admission en semestre 1 à l'ÉSAD •Grenoble •Valence est subordonnée à la réussite aux épreuves d'un concours d'entrée, qui a lieu chaque année en avril ou mai. Les candidat·e·s sont titulaires d'un baccalauréat (ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent) ou inscrits en classe terminale. Pour ces derniers, l'admission ne pourra être validée qu'après l'obtention du baccalauréat. À titre exceptionnel, des dérogations peuvent être obtenues pour les non-bachelier·ère·s. Les candidat·e·s non francophones doivent justifier d'une bonne pratique de la langue française (parlée, lue, écrite) attestée par la présentation du TCF (Test de Connaissance du Français) d'un niveau minimum B2.

Renseignements concernant les admissions à l'ÉSAD site de •Grenoble auprès du secrétariat de scolarité :

Mél. [scolarite.grenoble@esad-gv.fr](mailto:scolarite.grenoble@esad-gv.fr)

Renseignements concernant les admissions à l'ÉSAD site de •Valence auprès du secrétariat de scolarité : Mél. [scolarite.valence@esad-gv.fr](mailto:scolarite.valence@esad-gv.fr)

### Dates du concours d'entrée 2022

07 février : ouverture des inscriptions

18 février : mise en ligne des sujets de l'épreuve écrite

29 mars : date limite de candidature

entre le 30 mars et le 6 avril : envoi des convocations l'entretien

11, 12 et 13 avril : entretien avec le jury

19 avril : publication des résultats sur le site internet

### Les 3 épreuves de sélection

1- EPREUVE ECRITE - description / commentaire d'une œuvre d'art : Vous choisirez un sujet parmi les deux proposés et ferez une réponse écrite de 3000 mots maximum. Les sujets seront disponibles ici à partir du 18 février : [épreuve écrite](#) Votre écrit est à rendre sous format pdf. Le nom du fichier devra être sous la forme : Nom\_Prenom\_EpreuveEcrit.pdf

## 2- ÉPREUVE PLASTIQUE :

*Il vous est demandé de réaliser une production plastique à partir du catalogue des possibilités. Le Catalogue des possibilités est un ensemble de propositions élaboré par le Studio Babel (sous la direction de l'artiste-consultant François Deck). Il est disponible [ici : épreuve plastique](#) Vous intégrerez votre production à votre portfolio en veillant à bien l'identifier. Une discussion autour de ce travail aura lieu au cours de l'entretien avec le jury : quelle a été votre approche, comment avez-vous procédé et pourquoi (en terme de conception comme de réalisation), quel regard portez-vous sur le résultat, etc. Attention : Si votre proposition plastique est une performance filmée ou une vidéo, votre portfolio devra inclure un lien spécifique vers cette vidéo.*

## 3- ENTRETIEN AVEC UN JURY AUTOUR DU DOSSIER PLASTIQUE PERSONNEL DU CANDIDAT (PORTFOLIO\*) :

L'entretien a pour objet de mesurer le parcours et la motivation du candidat.

### \*PORTFOLIO DE PRÉSENTATION DE VOTRE TRAVAIL PLASTIQUE PERSONNEL :

Le portfolio doit réunir une sélection d'images de vos travaux rendant compte de vos pratiques et orientations artistiques. Merci d'identifier et de commenter (simplement) chaque image. Le fichier doit être au format pdf et d'une taille de 10 Mo maximum. Les images devront être optimisées pour de la diffusion Web (72 dpi.) et non pour de l'impression.

Pour les œuvres vidéos ou sonores : les candidat·e·s privilégieront la mise en ligne afin de faire figurer un ou plusieurs liens correspondants dans leur portfolio. Un guide d'aide à la réalisation du fichier PDF est disponible [ici : réduire la taille des PDF à l'exportation](#). Le nom du fichier devra être sous la forme : Nom\_Prenom\_Portfolio.pdf

### COEFFICIENTS APPLICABLES AUX ÉPREUVES

Épreuve écrite : 1 Épreuve plastique : 1 Entretien avec le jury : 3

## Inscriptions

Le·a candidat·e s'inscrit via le formulaire en ligne disponible à ce lien : [lien vers le formulaire d'inscription au concours d'entrée en 1<sup>è</sup> année](#)

Le·a candidat·e devra se prémunir des pièces suivantes à téléverser dans le formulaire :

- sa réponse à l'épreuve écrite ;
- son portfolio ;
- 1 photo d'identité récente ;
- 1 copie du diplôme du baccalauréat ou équivalent, ou certificat de scolarité pour les élèves de terminale qui passent le bac en juin 2022 ;
- 1 copie de chaque diplôme post-bac obtenu (avec traduction assermentée pour les diplômés étrangers) ;
- pour les candidat·e·s français : copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté le cas échéant ;
- pour les candidat·e·s non-francophones : une attestation de connaissance du français de niveau B2 minimum (TCF B2) datant de moins de deux ans ;

- pour les candidat·e·s chinoise·s et taiwanais·es : une copie du "credentials report" : China Academic Degrees and Graduate Education Development Center – CDGDC (<http://www.cdgdcc.edu.cn/en/>)
- attestation de paiement par virement bancaire des droits d'inscription au concours d'un montant de 30€ (capture d'écran par exemple). Cette somme n'est pas remboursable.  
Télécharger [le RIB de l'ÉSAD •Grenoble](#) / Télécharger [le RIB de l'ÉSAD •Valence](#)  
Intituler le virement "*NOM Prénom – concours ou commission – Grenoble ou Valence*"

La date limite de candidature est le 14 mars à 17 heures.

### Résultats

La liste des candidat·e·s admis·e·s et en liste d'attente sera publiée sur le site internet le mardi 19 avril 2022.